

**BIENVENUE À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU S.M.I.A.**

JEUDI 5 JUILLET 2018



RAPPORT MORAL

DU PRÉSIDENT



LES EFFECTIFS SUIVIS

ANNÉE 2017

Entreprises de **moins de 10 salariés**..... 7 872

Entreprises de **10 salariés et plus**..... 2 402

TOTAL	10 274 entreprises
--------------------	---------------------------

Employant	120 513 salariés
------------------------	-------------------------



LES EFFECTIFS SUIVIS

- Les entreprises de **10 salariés et plus** :
 - représentent **23,37 % de nos adhérents**,
 - emploient **79,49 % des salariés surveillés**.
- La **taille moyenne** des entreprises :
11,72 salariés en 2017 contre 11,55 en 2016.
- Une **légère diminution des effectifs surveillés** :
- 409 salariés par rapport à 2016.



TAILLE DES ENTREPRISES ADHÉRENTES

Tranches d'effectifs	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	% de l'effectif total
De 1 à 9 salariés	7 872	24 710	20,50 %
De 10 à 50 salariés	1 914	40 325	33,46 %
De 51 à 100 salariés	327	22 993	19,08 %
De 101 à 300 salariés	136	20 993	17,42 %
De 301 à 500 salariés	17	6 139	5,10 %
+ de 500 salariés	8	5 353	4,44 %
TOTAUX	10 274	120 513	

ACTIVITÉ DES ENTREPRISES SURVEILLÉES

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	% nombre de salariés/total
Administratif, tertiaire, services, professions libérales	4 795	47 860	39,7 %
Bâtiment, travaux publics, mines	1 050	10 781	8,9 %
Commerce	3 381	26 070	21,6 %
Industries et métallurgie	724	23 270	19,3 %
Fonction publique (d'état, territoriale, hospitalière)	207	8 475	7,0 %
Intérim	117	4 057	3,5 %



NOMBRE DE PERSONNES SALARIÉES DU S.M.I.A. AU 31/12/2017 EN E.T.P.

Notre association emploie 158 personnes :

- **Médecins du travail : 33,25 ETP**
- **Infirmières : 14,4 ETP**
- **Activités pluridisciplinaires : 31,05 ETP** (Ergonomes, hygiénistes, Assistantes en Santé Sécurité au Travail, Formation, Maintien dans l'emploi, Conseillère hygiène et EPI, Documentaliste, ... + les secrétariats)
- **Assistants médicales, archives : 45,9 ETP**
- **Accueil, standard, laboratoire : 6,4 ETP**
- **Fonctions supports : 12,8 ETP** (Direction, RRH, Assistante de Direction, Comptable, Services Généraux, fichier adhérents, cotisations, informatique, chauffeur entretien)



FONCTIONNEMENT DE NOS ORGANES DE CONTRÔLE

- La Commission de Contrôle s'est réunie à trois reprises,
- Le Conseil d'Administration s'est également réuni trois fois,
- La Commission Médico-Technique s'est réunie 4 fois.



CONCLUSION DU RAPPORT MORAL

- La parution des décrets d'application de la loi 2016-1088 le 27 décembre 2016 avec une application au 1^{er} janvier 2017 nous a amené à faire évoluer très rapidement l'organisation du SMIA.
- Il a fallu modifier nos modèles de fiches de visites, les missions confiées aux IDEST, notre planification, nos procédures internes, notre portail internet et adhérent, notre communication externe...
- Une formation sur cette nouvelle réglementation a été effectuée auprès de l'ensemble des équipes médicales.
- La mise en œuvre de cette réforme s'est poursuivie tout au long de cette année 2017.
- La cellule SAMETH a dû s'adapter aux nouvelles modalités de portage de cette activité en s'associant avec Réactive49 pour répondre à l'appel à projet lancé en septembre 2017. Ce partenariat qui est effectif depuis le 1^{er} janvier 2018 est à consolider dans un contexte non stabilisé.



- L'ouverture du portail adhérent pour gérer les demandes de visites puis pour effectuer la déclaration des expositions professionnelles et régler les cotisations s'est effectuée progressivement.
- Nous sommes pleinement satisfaits du niveau d'utilisation de celui-ci, puisque nous avons à ce jour plus de 90 % de nos adhérents qui ont utilisé le portail pour mettre à jour leur liste de salarié et régler leur cotisation.
- Ce portail nous a également aidé dans la mise en œuvre de la réforme en collectant les informations d'expositions professionnelles pour les salariés nouvellement embauchés dans un premier temps, puis pour l'ensemble des autres salariés depuis décembre 2017.
- Ces informations nous sont indispensables pour adapter le suivi individuel et orienter le salarié dans sa prise en charge.
- Nous avons connu une forte évolution de notre démographie médicale (départs de 5 médecins sur l'année compensés partiellement avec 2 recrutements) avec parallèlement le recrutement de 6 IDEST, d'1 ergonome, d'1 IPRP et la fin de la formation d'1 ASST.

- Les effectifs attribués par équipe médicale ont augmenté et nous avons accompagné cette évolution par un travail de réflexion sur l'organisation des équipes médicales et leur composition.
- Ces travaux ont abouti à la mise en œuvre d'expérimentation sur un nouveau format d'équipe avec une IDEST non partagée, un temps d'assistante augmenté avec une répartition des fonctions délimitée, un rattachement des ASST à des équipes médicales. Des critères d'évaluation de cette expérimentation ont été définis.
- Le résultat de ces expérimentations sera connu en 2018.
- La mise en œuvre de ces nouvelles équipes impactera également l'aménagement de nos locaux qui n'ont pas été prévus sur ce schéma d'équipes. C'est un sujet qui sera traité dès le 1^{er} semestre 2018.